

Questionnaire sélectif équipes départementale 2025-2026 :

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Catégorie saison 2025-2026 :

Tel portable jeune :

Contact d'urgence (les 2 parents/responsable légaux) :

Tel 1 :

Tel 2 :

Adresse mail 1 :

Adresse mail 2 :

Adresse :

Souhaite intégrer l'équipe départementale (cochez la case correspondante) :

U11 2ème année/U13/U15 1ère année

U15 2ème année/U17/U19

Je sais grimper et assurer en autonomie en tête (selon mon encadrant/passeport jaune ou sécu orange) :

Grimper : Oui

Non

Assurer : Oui

Non

Quel est mon projet sportif et mes objectifs pour la saison 2025-2026 ?

Pourquoi je veux intégrer l'équipe départementale ?

Qu'est-ce qui me motive à m'entraîner en escalade ?

Quels sont mes principales qualités en escalade ?

Quels sont mes principales faiblesses en escalade ?

Meilleurs résultat en compétition sur une coupe des petits grimpeurs :

Lieu :

Date :

Résultats (préciser sur combien de participants présents dans sa catégorie) :

Résultat en coupe de France et à l'open national de bloc de la Mayenne de la saison 2024-2025 :

Résultats lors de la saison 2024-2025 :

	Championnat départemental	Championnat régional	1/2 France et Championnat de France
Bloc			
Difficulté			
Vitesse			
Combiné (u12-u14)	Vitesse : Difficulté : Bloc : Combiné :	Vitesse : Difficulté : Bloc : Combiné :	Vitesse : Difficulté : Bloc : Combiné :

Lors des stages organisés, je m'engage :

- à accepter le choix du coach dans sa sélection des jeunes en stage,
- à accepter l'organisation du stage,
- à faire preuve de savoir être, de respecter les lieux dans lesquels les stages auront lieu (salle d'escalade, hébergement),
- à ne pas prendre d'initiative individuelle ou collective engageant ma sécurité, celle du groupe et des encadrants.

Oui

Non

Je m'engage à être présent sur chaque regroupement sauf si convocation à un stage équipe régionale, ou compétition, ou en cas de blessure ou de maladie (fournir un justificatif ou certificat médical) ou incompatibilité de calendrier vue avec l'encadrant avant.

Oui

Non

Je m'engage à participer aux compétitions officielles (championnats départementaux, régionaux et plus si qualifiés), à l'open national de bloc de la Mayenne, ainsi qu'à au moins une coupe de France dans la saison pour les catégories U15 à U19, aux petits grimpeurs ainsi qu'au championnat régional de combiné et plus si qualifié pour les catégories U11 et U13.

Oui

Non

Je m'engage à me déplacer en m'organisant avec mon club ou mes parents sur les lieux d'entraînements :

Oui

Non

Les savoirs vivre du grimpeur en équipe départementale :

- Être respectueux des autres grimpeurs (dans l'équipe et dans son groupe de club), de l'entraîneur, ainsi que des locaux où ont lieu les entraînements.
- Être discipliné, sérieux, investis dans l'entraînement.
- Ne pas hésiter à poser des questions et à communiquer régulièrement avec les entraîneurs, ils sont là pour répondre à vos questions et vous aider à atteindre vos objectifs, la communication est importante pour vous permettre d'atteindre vos objectifs au mieux et sans se blesser !
- S'impliquer dans la vie associative de son club ou du comité territorial, au mieux, en fonction de sa saison de compétition. Cela peut s'exprimer de diverses manières : Co-encadrer, se former et devenir juge (pas dans les compétitions où vous participer en tant que grimpeur), se former et ouvrir dans son club, aider au démontage/nettoyage/réouverture dans son club, aide ponctuelle sur des événements comme les petits grimpeurs ou compétitions internationales.

Informations complémentaires :

Les rassemblements ont lieu tous les samedis (sauf exception, prévenus à l'avance) de 9h à 12h30 pour les U11 2ème année/U13 et de 14h à 17h pour les U15/U17/U19.

Le coût par enfant pour les parents est de :

- U11 2ème année/U13 : 50€ pour les parents (par jeunes) ; 75€/jeunes pour le club
- U15/U17/U19 : 75€

À payer en deux fois dans l'année au CT FFME 53.

Le coût pour les clubs est de :

- U11 2ème année/U13 : 50€/jeunes
- U15/U17/U19 : 150€/jeunes

Remplir ce dossier prime sur la présence au sélectif, cependant la présence au sélectif est vivement conseillé pour plusieurs raisons. Cela permet :

- Aux jeunes de montrer leur motivation à intégrer l'équipe départementale
- Aux entraîneurs de mieux connaître les jeunes et leur potentiel en grimpe, n'étant pas présent sur tous les clubs, cela permet de donner une chance aux jeunes qui ne sont pas déjà suivis
- Aux entraîneur de voir le sérieux et l'investissement lors des entraînements de la part des jeunes (un jeune pas sérieux aux entraînements ne sera pas pris en équipe départementale car il risque de troubler l'entraînement des autres grimpeurs)
- Permettre un temps d'échange avec les parents, leur exposer les attendus en terme d'investissement attendus de leur part (notamment pour organiser les déplacements pour les compétitions)